

**ASSEMBLEE GENERALE
23 Avril 2026**

- * Accueil par Eric ANGELLOZ-NICOUD, Président
- * Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente,
- * Rapports d'activités de l'Association et de la MFR par Delphine CHAILLOT, Vice-Présidente
- * Rapport financier 2025 et vote des cotisations par M. Denis CONVERS, Trésorier
- * Rapport du Commissaire aux Comptes
- * Budget prévisionnel 2026 par Mr Frédéric BATTISTELLA, Directeur
- * Renouvellement et élections des membres du Conseil d'Administration
- * Rapport moral / d'orientation par le Président
- * Clôture de l'Assemblée



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

DE L'ASSOCIATION MFR LE VILLARET

Le 17 Avril 2025 à 18H00 les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale se sont réunis sur convocation écrite.

L'Assemblée Générale se réunit valablement quel que soit le nombre de présents, il n'y a pas de quorum.

Les votes se font à main levée tout le monde étant d'accord. Les pouvoirs sont interdits, les décisions sont donc réputées valables.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par :

- Eric ANGELLOZ-NICOUD, président de l'association,
- Delphine CHAILLOT, vice-présidente,
- Denis CONVERS, trésorier,
- Frédéric BATTISTELLA, en sa qualité de directeur de la MFR.

Après lecture du compte-rendu de l'AG 2024 par le Président,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport d'activités de l'association par Delphine CHAILLOT,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport d'activités de la MFR et du focus fait par Frederic Canet et les élèves sur le BTS DATR et de l'intervention de Frédéric Vaillant, gérant du café Daddy à Thônes, maitre d'apprentissage.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes par Denis Convers

Celui-ci est approuvé à l'unanimité, le résultat de - 153903,62€ est affecté au report à nouveau.

Après la présentation du budget prévisionnel par Frédéric BATTISTELLA **celui est approuvé à l'unanimité**

Après explications sur le montant des cotisations pour adhérer à l'association,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les administrateurs démissionnant sont :

Marion Tavernier et Amélie Curt

Les administrateurs sortant ne se représentant pas sont : Aucun

L'administrateur sortant et se représentant est réélu à l'unanimité : **Eric Angelloz-Nicoud**

2 administratrices sont également élues à l'unanimité, **Mélanie CABOT** et **Bahar UCAK**, elles ont été cooptées en Septembre 2024.

Après lecture du rapport moral et d'orientation par Eric Angelloz-Nicoud,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le procès-verbal a été dressé par Eric Angelloz-Nicoud, Président.



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AVRIL 2026

La Maison Familiale a la particularité d'être une association. Cela signifie concrètement que les décisions sont prises par les acteurs de la maison (maîtres de stage, parents d'élèves, anciens élèves...)

Depuis la dernière Assemblée Générale le 17 Avril 2025, le Conseil d'Administration composé de 13 personnes s'est réuni 6 fois, les 14 mai 2025, 21 août 2025, 17 Septembre 2024, 12 Novembre 2025, 28 Janvier 2026, 18 Mars 2026.

Le bureau composé de 5 personnes s'est réuni 4 fois les 9 juillet 2025, 14 octobre 2025, 10 Décembre 2025, et le 4 mars 2026.

S'il est vrai que les décisions majeures sont prises lors des réunions, il est un aspect important du rôle d'administrateur : celui de contribuer à faire vivre l'établissement.

Ainsi, chaque année, un bureau a pour objet de valider les investissements à venir l'année suivante.

A noter toutefois, l'aide précieuse du Conseil départemental sur les investissements, dans le cadre d'une aide globale apportée aux MFR des Savoie.

A la maison familiale du Villaret, des commissions composées d'administrateurs et de membres de l'équipe sont mises en place annuellement pour réfléchir sur ce qui existe et améliorer le quotidien. A chaque Conseil d'Administration, les propositions sont discutées et soumises au vote du CA pour une mise en œuvre. Elles peuvent évoluer, ou sont susceptibles d'être modifiées.

LA COMMISSION PROJET D'ASSOCIATION :

La commission Projet d'Association est une commission centrale et transverse au sein de la MFR.

Depuis la réécriture de notre projet d'Association en 2022, la commission composée de 9 membres (équipe et administrateurs) mène chaque année un travail de réflexion sur une thématique différente.

Depuis la rentrée de septembre 2025, nous avons travaillé sur la thématique des parties prenantes (maîtres de stages et d'apprentissages, institutions) et les pistes à travailler pour renforcer les liens avec la MFR. La priorité est faite sur les institutions du territoire.

Depuis l'AG 2025, nous avons fait 5 réunions de travail ce qui nous a permis de lister ce que nous faisons déjà, ce qu'il était possible d'améliorer.

Il est de notre responsabilité de renforcer notre lien avec les institutions locales, les maîtres de stages et d'apprentissages.

Nous réfléchissons à inviter des maîtres de stages ou d'apprentissage lors de nos journées portes-ouvertes pour échanger avec les futurs jeunes, les familles sur l'alternance en entreprise.

Nos regards sont aussi portés vers d'autres professionnels, institutions du territoire : des responsables de groupes hôteliers, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Communauté de Communes de la vallée de Thônes par exemple. Nous devons explorer les opportunités de travailler ensemble, quelles sont leurs attentes et comment la MFR pourrait y répondre.

Le COPIL (Comité de Pilotage) :

Le comité de pilotage est composé de chaque duo responsable, il donne la feuille de route à chaque commission, ce qui est attendu en termes de processus et de contenu. Cette commission se réunit selon les besoins pour faire un suivi global.

LA COMMISSION FINANCES :

Le président et le trésorier de l'Association, le directeur, la comptable animent la commission.

Elle propose les orientations budgétaires et les impacts financiers de modifications de l'organisation nécessaires au fonctionnement, à faire valider par le bureau ou le CA.

En lien avec le comptable de la Fédération Départementale, elle réalise le suivi budgétaire de l'exercice en cours. En 2026, les outils comptables vont évoluer avec un processus de gestion plus automatisé qui permettra de répondre aux exigences réglementaires de la facturation. La mission comptable pourra ainsi évoluer vers une expertise d'analyse financière plus approfondie.

La commission est consciente des difficultés structurelles de l'activité qui ne permettent pas un retour à l'équilibre du compte d'exploitation en 2026. Lors de sa présentation au CA en Mars 2026, le Commissaire aux Comptes invite le CA et la Direction à définir une stratégie financière de l'activité de la MFR apte à créer un retour durable à un résultat positif.

Le détail des comptes de résultats de l'exercice 2025 vous sera présenté par Denis Convers, trésorier de la MFR, dans son rapport financier.

LA COMMISSION PROSPECTIVE FORMATION :

Pour donner suite à la réunion de février 2025, la commission se réunit en Mars 2026 avec comme objectif à court terme de dynamiser et d'adapter les formations existantes afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de candidats.

Formation Métiers de l'Accueil (MA)

La formation MA connaît une baisse du nombre d'apprenants. Les pistes de travail :

A) Création d'une classe de seconde SAPAT avec un tronc commun pour les secondes SAPAT et Métiers de l'Accueil

B) Création d'une seconde Générale et Technologique d'orientation. Cette seconde permettrait à l'apprenant de se positionner ensuite pour une spécialisation en première en alternance.

C) Création d'un Bac Pro Métiers de l'Accueil avec une composante "Tourisme et événementiel".

L'objectif est de renforcer l'attractivité de la formation par l'acquisition de compétences en gestion et animation d'événements, à l'échelle locale ou nationale.

Titre Professionnel Petite Enfance

Possibilité de mise en place via la VAE. Nécessité de déposer un dossier d'habilitation.

VAE

Annecy est architecte de parcours. 33 personnes sont actuellement en formation, réparties dans trois MFR selon les diplômes :

Le chiffre d'affaires est estimé à 63 000 €, sans embauche supplémentaire. La formation est assurée sur le temps de travail des formateurs.

BTSA DATR

La prospection et la communication menées par Vincent Odoul auprès des lycées et de plateformes ou forums sont encourageantes : lors des PO 2026, 5 dossiers sont revenus, avec un potentiel d'environ 10 candidats.

Peut-on intégrer une composante différenciante supplémentaire ? Actuellement, un EIL Agriculture est en place pour une durée de cinq ans : le rôle des signes de qualité dans le développement local.

SST et PRAP

Jérôme Bossonnet souligne l'intérêt économique de ces formations pour la MFR. Deux formateurs qualifiés peuvent assurer ces modules. Le Directeur rappelle la nécessité d'analyser en équipe la disponibilité des formateurs pour absorber ces heures supplémentaires à celles des formations existantes.

Les autres formations, DEAP et SAPAT s'inscrivent en continu dans le suivi global des formations selon leur impact financier et le nombre d'apprenants qui rejoignent la MFR.

LA COMMISSION ECO CITOYENNETE :

La commission a la charge de réfléchir et de mettre en place des actions qui permet de répondre aux critères de lycée écoresponsable. C'est ainsi que le comité d'administration et l'équipe ont fait le choix depuis plusieurs années, d'inscrire notre MFR, dans une démarche de développement durable.

Cette année, la commission a travaillé sur plusieurs axes :

- ✓ **Recyclage des déchets papeterie** : L'installation de deux poubelles par classe permet la distinction des déchets recyclables et jetables, dans le but de réemployer autant que possible le papier usagé, soit pour une seconde utilisation en brouillon, ou pour le tri.
- ✓ Etude actuelle concernant **le remplacement des essuie-mains en papier** par des sèche-mains automatiques ou à air pulsé : en considération des aspects d'hygiène et du coût d'acquisition.

- ✓ **Réflexion sur la gestion d'utilisation de l'eau** dans l'esprit de minimiser les pertes et pour préserver cette précieuse ressource. L'intention est de remplacer progressivement les robinets traditionnels par des systèmes à infrarouges ou « Push up », et pour les douches d'installer des pommeaux économiseurs d'eau.
- ✓ **Création d'une recyclerie de vêtements et d'accessoires de seconde main, gratuite et accessible à tous.** Ce projet sera réalisé avec des élèves et leur professeur d'art plastique Virginie dans le cadre de travaux pratiques (aménagement de l'ancienne salle de sport à cet effet, collecte d'affaires pour ce lieu, élaboration de la charte d'utilisation et mise à disposition pour tous les apprenants).
- ✓ **Semaine du développement durable en mai** organisée par les 1ere SAPAT, activités menées par les jeunes. Le programme est à venir.

Les idées des jeunes, des formateurs, et des membres de l'association pour cette commission sont toujours les bienvenues.

LA COMMISSION RH :

Nous avons constitué une commission RH, très restreinte, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle convention collective des MFR. Celle-ci vient d'être signée et la commission va donc se réunir pour que chaque employé de la MFR intègre la nouvelle grille selon les nouveaux critères établis et pour une politique salariale rénovée, plus lisible et dynamique.

Comme vous pouvez le constater, les fonctions d'un administrateur vont bien au-delà des réunions du conseil d'administration et du bureau. Ces diverses actions offrent l'occasion de s'impliquer à tous les niveaux de la vie de l'établissement.

Chères familles, étant adhérentes de notre association, vous partagez nos valeurs. Cependant, vous avez la possibilité de prendre part activement à notre conseil d'administration. Pour vous donner un aperçu de notre mission, nous vous invitons à assister à une de nos réunions en cours d'année ; avec la possibilité de nous rejoindre ensuite, si l'aventure d'accompagner vos jeunes vous motive.

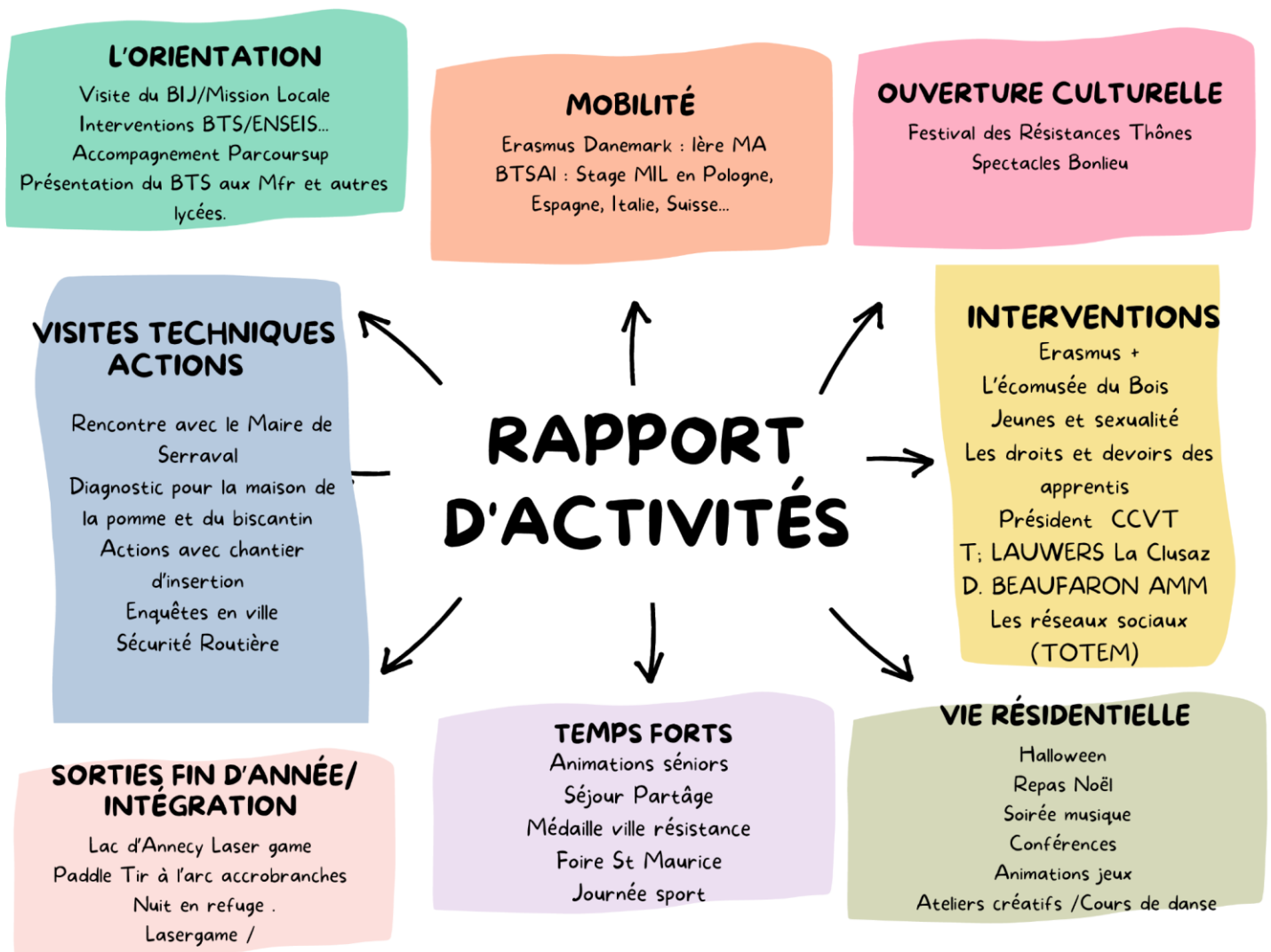
Notre désir profond est que la MFR du Villaret soit reconnu pour les formations professionnelles de qualité qu'elle offre, qui répondent à un véritable besoin du territoire. Tout en offrant à chaque apprenant, la possibilité de se former dans un cadre accueillant et bienveillant, grâce à une équipe dynamique et soucieuse de l'accompagnement de chacun dans son devenir professionnel.

Je remercie sincèrement l'ensemble des membres de l'équipe et du CA (pour le CA donnant de leur temps et de leur énergie bénévolement) pour leur implication au sein de notre association et du travail accompli dans les commissions, afin de poursuivre les missions et les objectifs de notre organisation dans les conditions optimales. Je conclurai par ce proverbe « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Delphine CHAILLOT avec la collaboration des membres du conseil d'administration.

Rapport d'activités de la MFR

Au fil des 12 derniers mois



Rapport financier 2025

Contexte de l'analyse financière par le Commissaire aux Comptes

En 2025, lors du Conseil d'Administration, l'intervention du Commissaire aux Comptes portant sur l'analyse financière du compte d'exploitation et du bilan a suscité un vif intérêt de la part des administrateurs. Le 19 mars 2026, le CA et la Direction ont souhaité reconduire la présentation pédagogique animée par le Commissaire aux Comptes, afin de comprendre l'évolution des composantes conjoncturelles et structurelles du compte d'exploitation et du bilan pour l'exercice 2025.

Analyse du résultat net

En 2025, le résultat net demeure négatif, à hauteur de - 78 292,96 €, mais il s'améliore sensiblement par rapport à 2024, dont le résultat était de - 153 903,62 €.

Les postes de charges d'exploitation évoluent de manière différenciée selon leur nature :

- Achats (restauration, énergies, entretien, consommables) : augmentation contenue à 20 757 €, grâce à l'effort collectif sur les cibles identifiées lors du budget 2025.
- Charges de personnel : diminution de 54 079 €, liée notamment à des absences de salariés de vie résidentielle ou de formateurs, non rémunérées par la MFR. Cette baisse est toutefois compensée par une hausse de 147 527,03 € liée au recours à l'intérim, à des intervenants extérieurs et à des honoraires de structure pour assurer les remplacements.
- Dotations aux amortissements : diminution de 33 000 €, en lien avec l'arrivée à terme de l'amortissement de certains investissements.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 2 126 978,84 €, soit une diminution de 66 971,89 € par rapport à 2024.

Les produits d'exploitation atteignent 2 045 420,48 €, en hausse de 49 099,95 € par rapport à 2024.

La balance entre charges et produits d'exploitation reste toutefois négative, à - 73 649,04 €.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) s'établit à 36 695,49 €, en progression de 38 676,32 € par rapport à 2024.

La capacité d'autofinancement, d'un montant de 23 766,48 €, progresse également et permet de couvrir les charges financières.

Points clés de l'analyse financière par le Commissaire aux Comptes

- Le résultat d'exploitation est durablement négatif depuis 2020.
- L'origine de cette situation financière est structurelle, et elle s'aggrave lors d'événements conjoncturels.
- En 2025, les produits ne permettent pas de compenser les charges récurrentes de fonctionnement, et potentiellement les charges ponctuelles liées à des événements spécifiques. Cette situation avait déjà été identifiée en 2024 et les années précédentes.
- L'étude analytique de rentabilité des formations met en évidence des formations fortement déficitaires, notamment le BTSA DATR et le Bac Pro MA.
- Les produits issus de l'activité fondatrice de la MFR — la formation — ne suffisent pas à couvrir les charges.

Le retour à un résultat durablement positif dépendra de la recherche de pistes permettant :

- D'augmenter les produits actuels,
- De créer de nouveaux produits, principalement liés à l'activité de formation.

Analyse du bilan : une structure financière historiquement solide

- Un report à nouveau très élevé, mais en érosion continue depuis cinq ans.
- Un endettement très faible, avec un volume d'emprunts en diminution.
- Des dotations aux amortissements en baisse.
- Une trésorerie suffisante pour absorber, à court terme, les aléas de fonctionnement et accompagner les actions stratégiques à pérenniser.

Projection financière sur les exercices futurs

L'analyse du compte de résultat et du bilan 2025 conduit à devoir envisager une mutation structurelle impérative de l'activité financière de la MFR.

Cette évolution peut être menée sans rupture immédiate dans le pilotage de l'activité de formation.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025

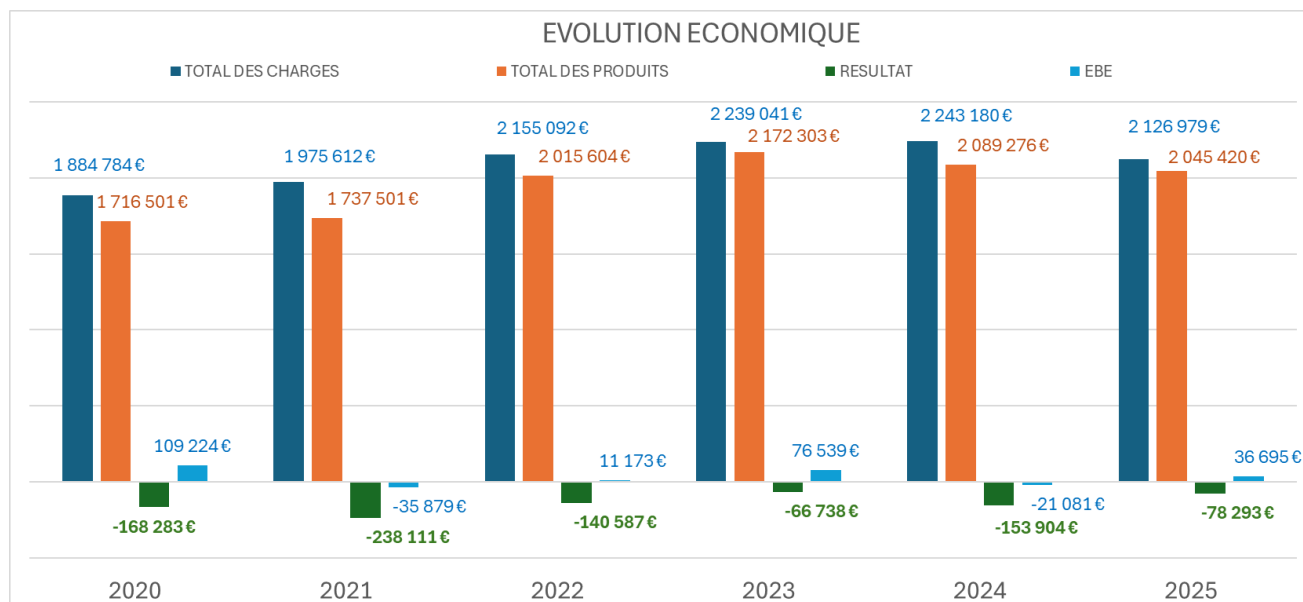
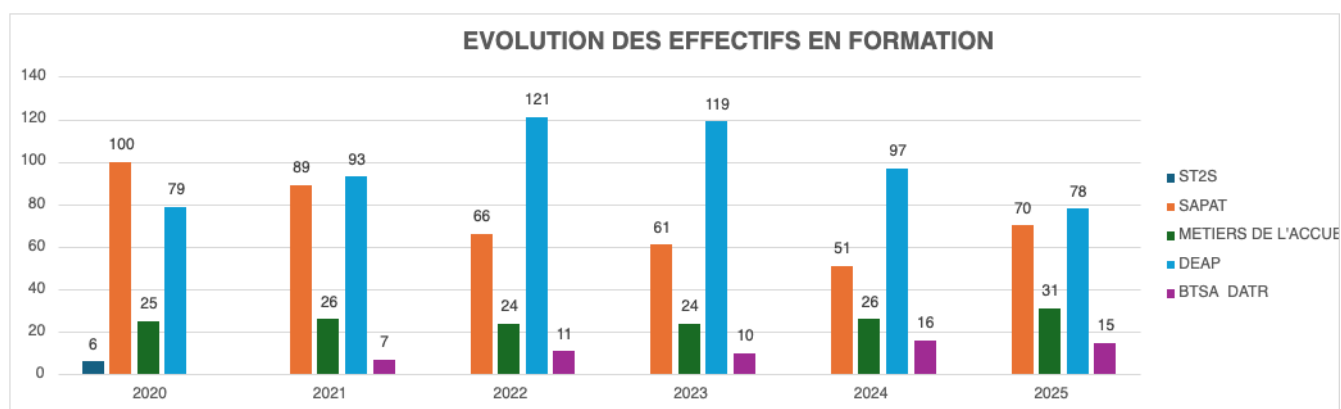
« Les pièces comptables ont été vérifiées. Les écritures correspondent aux documents présentés. La comptabilité est correctement tenue et les comptes bancaires concordent. Les pièces comptables sont disponibles et consultables auprès du directeur ou de la comptable de la MFR sur demande. »

Consultation de l'Assemblée Générale

Il est proposé à l'Assemblée Générale :

- D'approuver les comptes tels que présentés,
- D'affecter le résultat négatif de - 78 292,96 € au report à nouveau,
- De donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.
- D'approuver le montant des cotisations retraites de Janvier à Juillet 2025 de 11 661,92 €

EVOLUTIONS 2025



SORHOGECO

SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 25
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

exercice clos le 31 décembre 2025

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret
1 Rue Marguerite Frichelet – 74230 THONES

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret

Siège social : 1 Rue Marguerite Frichelet – 74230 THONES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 8 avril 2026


SORHOGECO
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Ecully
Sorhogeco S.A.S.
Commissaire aux Comptes
Tél. 04 78 37 65 37 57
contact@sorhogeco.com
Siret 404 971 830 00025

RESULTATS AUX EXAMENS 2025

DIPLOME	SPECIALITE	INSCRITS	PRESENTES	ADMIS	%
BAC PRO	SAPAT	12	12	11	92%
BTSA	DATR	5	5	4	80%
BAC PRO	Métiers Accueil	8	8	8	100%
DE	Auxiliaire puériculture	71	65	41	65%
TOTAUX		96	90	64	84%

TAUX MOYEN DE REUSSITE : 84%

LE DEVENIR DES ELEVES

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DES TERRITOIRES

12 répondants sur 12

7 en formation :

- 1 en DEAS (AIDE SOIGNANT)
- 2 en DEI (INFIRMIER)
- 1 en DEME (MONITEUR EDUCATEUR)
- 2 en DEAP (AUXILIAIRE DE PUERICULTURE)
- 1 en BPJEPS

5 en emploi

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL METIERS DE L'ACCUEIL

8 répondants sur 8

4 en formation

- 1 en BTS TOURISME
- 3 en BTS MCO (METIERS DU COMMERCES)

3 en emploi

1 (Autre)

- A l'étranger

BTSA DEVELOPPEMENT ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

5 répondants sur 5

1 en formation :

- En BACHELOR dans l'évènementiel

2 en emploi

1 (autre) :

- A l'étranger

DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

20 répondants sur 60

- 19 en emploi en tant qu'auxiliaire de puériculture (1 en hospitalier, 17 en établissement d'accueil du jeune enfant, 1 en intérim)
- 1 personne en formation (DEAS)

55 % sont en CDD et 35 % en CDI. Le reste fait de l'intérim.

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS 2025/2026 MFR "Le Villaret" - THÔNES

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SAPAT	
Seconde BAC PRO SAPAT	26
Première BAC PRO SAPAT	25
Terminale BAC PRO SAPAT	19
TOTAL	70
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Métiers de l'Accueil :	
BAC PRO Seconde	5
BAC PRO Première	11
BAC PRO Terminale	15
TOTAL	31
BTSA DATR	
BTSA - 1ère année	5
BTSA- 2ème année	10
TOTAL	15
DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :	
AP GROUPE A (fin dec 25)	20
AP GROUPE C	13
AP GROUPE D (fin nov 25)	12
AP GROUPE E	26
AP GROUPE F	7
AP GROUPE G (debut fev 26)	11
AP GROUPE H (debut janv 26)	14
TOTAL	78 en sept 2025 / 71 en février 2026
TOTAL GENERAL	194 en Sept. 2025/ 187 en Février 2026

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AVRIL 2026

ELECTIONS

ADMINISTRATRICE DEMISSIONNAIRE :

- Emilie Charvet-Quemin

ADMINISTRATEURS SORTANT NE SE REPRESENTANT PAS :

- Fanny ROUSSEAU et Denis CONVERS

ADMINISTRATEUR SORTANT SE REPRESENTANT :

- Rémi MARTINEZ

NOUVEAUX CANDIDATS :

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Chers adhérents, chers partenaires, chers membres de l'équipe et du conseil d'administration. L'année a été marquée par des réussites, des défis, et surtout par l'engagement constant des équipes pédagogiques, administratives, des administrateurs et de nos partenaires. Ensemble, nous avons poursuivi notre mission : **former, accompagner et ouvrir les jeunes au monde professionnel et à la citoyenneté.**

Notre force reste une équipe expérimentée (50 % de l'équipe a plus de 10 ans d'ancienneté), des administrateurs impliqués et la confiance de nos partenaires locaux (maîtres de stages, d'apprentissages et les différentes institutions).

Notre principale contrainte depuis plusieurs années reste la maîtrise budgétaire. En effet, l'irrégularité des effectifs dans certaines formations et des subventions de nos organismes de compétences stagnantes ou en baisse pèsent sur nos produits financiers.

Le Conseil d'Administration et la direction ont engagé un travail de fond depuis plusieurs années pour maîtriser la situation financière, avec un objectif clair : **un retour à l'équilibre espéré pour l'exercice 2027.** C'est une priorité partagée, indispensable pour assurer la stabilité et l'avenir de notre association.

Nous avons optimisé notre organisation et nous devons maintenant rechercher de nouveaux leviers de développement et de croissance.

La priorité à court terme reste la consolidation de nos effectifs dans certaines formations :

Les métiers de l'Accueil : une formation porteuse de débouchés réels dans le tourisme, les services et la relation client qui peine dans la mise en place de contrat d'apprentissage.

Le BTSA DATR : une formation d'avenir, stratégique, en lien direct avec de nombreux partenaires institutionnels pour répondre aux besoins de diagnostic sur les territoires.

Le SAPAT : maintenir les effectifs dans une filière essentielle, l'une des forces de notre MFR et qui répond à des besoins grandissants en services à la personne, métiers en réel tension de personnel.

Nous devons aussi explorer de nouvelles formations dans la continuité de nos compétences internes, d'ouvrir la réflexion à la mutualisation des ressources, des effectifs avec d'autres MFR pour optimiser les coûts et augmenter les produits, comme nous allons le faire avec la MFR d'Annecy en 2026

Les années à venir s'annoncent riches en perspectives ; savoir se questionner, se remettre en question, c'est regarder devant pour la pérennité de la MFR.

Des évolutions aussi pour l'équipe avec la mise en application de la nouvelle convention collective.

Cette nouvelle convention n'est pas seulement une évolution réglementaire : elle constitue **un outil essentiel pour accompagner la professionnalisation des équipes**, clarifier les cadres de travail et renforcer l'attractivité de nos métiers. Elle offre un cadre plus lisible adapté aux réalités des MFR, une meilleure reconnaissance des compétences, une harmonisation nationale au service de l'équité, des repères solides pour le dialogue social et un soutien à la gestion des ressources humaines dans chaque association.

Pour notre MFR Le Villaret, cette convention **est un levier d'avenir** : elle nous aidera à consolider nos équipes, à fidéliser les professionnels engagés auprès des jeunes et à sécuriser notre fonctionnement associatif.

Elle contribue, enfin, à inscrire notre maison dans un réseau qui souhaite résolument se tourner vers l'avenir.

Pour conclure, je dirais que la MFR Le Villaret est solide, reconnue sur les territoires, et surtout profondément humaine. Elle repose sur une conviction : **la réussite de chaque jeune est possible lorsqu'on croit en lui, qu'on l'accompagne et qu'on lui offre un cadre bienveillant et exigeant.**

Je tiens à remercier chaleureusement : les jeunes et leurs familles, l'équipe éducative et administrative, les maîtres de stage et d'apprentissage, nos partenaires institutionnels et les administrateurs qui donnent de leur temps et de leur énergie.

C'est par l'action de chacun que nous continuerons à faire vivre notre Maison et à construire son avenir.

Eric Angelloz-Nicoud

Président – MFR Le Villaret

